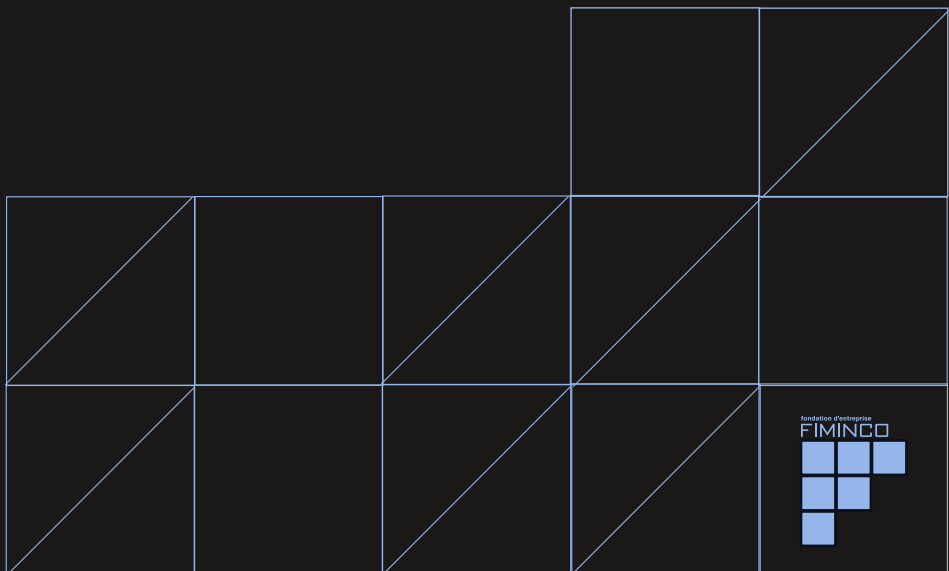


**Limité à 500 candidatures**



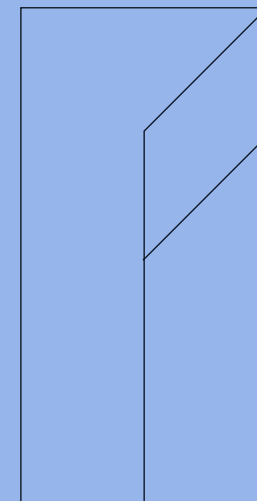
# LA FABRIQUE DES MÉTIERS D'ART

RÉSIDENCE MÉTIERS D'ART

Date limite



10 mai 2026  
à minuit CET



Fondation  
Fiminco

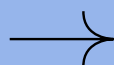
**Appel à candidatures**

# LA FABRIQUE DES ARTS

*SAISON 2026 - 2027*

La Fondation Fiminco poursuit l'évolution de son programme de résidence, *La Fabrique des Arts* en 3 programmes sur-mesure :

La Fabrique des Arts Visuels  
La Fabrique des Arts Vivants  
La Fabrique des Métiers d'Art



Pour sa nouvelle saison de résidence, la Fondation Fiminco poursuit sa démarche d'ouverture à toutes les disciplines artistiques. En développant trois programmes distincts au sein de sa résidence emblématique *LA FABRIQUE DES ARTS*, la Fondation renouvelle son engagement pour la création contemporaine en proposant un accompagnement dédié, en partenariat avec des professionnels du secteur.

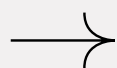
***Trois programmes, une ambition : faire émerger la création contemporaine sous toutes ses formes.***



# LA FABRIQUE DES ARTS

SAISON 2026 - 2027

## Vous candidatez à

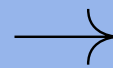


### LA FABRIQUE DES MÉTIERS D'ART

- Destiné aux artisans
- Période de résidence de 5 mois
- Candidature individuelle
- Ouvert aux artisans d'arts français et internationaux sans limite d'âge
- **Réception des candidatures jusqu'à 500 dossiers.**

Pour candidater : l'appel à projet et le [formulaire de candidature](#)

## Autres programmes de résidences La Fabrique des Arts 2026-2027



### LA FABRIQUE DES ARTS VIVANTS en partenariat avec l'Adami

- Destiné aux artistes du spectacle vivant
- Période de résidence de 2 mois
- Candidature individuelle ou collective, jusqu'à 3 personnes par projet
- Réservé aux artiste-interprète portés par une structure de droit privé établie en France, et ayant déjà mené au moins un projet professionnel présenté dans un cadre reconnu (théâtre, festival, salle de spectacle).
- **Réception des candidatures jusqu'à 500 dossiers.**

Pour candidater : l'appel à projet et le [formulaire de candidature](#)



### LA FABRIQUE DES ARTS VISUELS

- Destiné aux artistes visuels
- Période de résidence de 10 mois
- Candidature individuelle
- Ouvert aux artistes visuels français et internationaux sans limite d'âge
- **Réception des candidatures jusqu'à 500 dossiers.**

Pour candidater : l'appel à projet et le [formulaire de candidature](#)

# FAST, *un quartier culturel dédié à la création contemporaine*

## La Fondation Fiminco a réhabilité un ancien site industriel à Romainville pour en faire un espace dédié aux artistes et commissaires internationaux.



FAST fédère une pluralité d'acteurs culturels et travaille avec les forces vives du territoire. Les différentes parties prenantes du site sont toutes unies par un même engagement en faveur des artistes contemporains de toutes disciplines et contribuent chacune, à travers leurs visions de la scène artistique française et internationale, au développement d'une nouvelle destination culturelle.

Des galeries d'art contemporain - Air de Paris, In Situ-Fabienne Leclerc, 22,48 m2, Iragui Gallery, Nika Project Space, Quai 36, la société de production audiovisuelle Gingerlemon, la galerie librairie et atelier de design et de fabrication de livres Laurel Parker Book, l'école de mode et de design Parsons Paris, la Fondation Fiminco, la maison d'impression Après Midi Lab, les Réserves du Frac Île-de-France, ainsi que les ateliers d'artistes, notamment Ivan Argote et Mehdi-Georges Lahlou, ont déjà rejoint le site.

FAST compte également des acteurs reconnus du spectacle vivant et des arts de la scène comme la Compagnie Blanca Li, Minuit Une, le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD PSL), la Yamaha Music School, Lucid Realities et B•records.

01 © Manuel Abella



L'ensemble de ces entités constitue le quartier culturel FAST, un écosystème unique où se croisent événements, expositions, spectacles, expérimentations et pratiques artistiques. La Fondation Fiminco, qui en assure la coordination et l'animation, joue un rôle central dans la mise en synergie de ces acteurs. Elle veille à faire dialoguer les disciplines et à fédérer les initiatives afin d'insuffler une dynamique collective au cœur du quartier.

Des artistes de tous les champs artistiques se réunissent dans une énergie créative qui puise constamment dans la multiplicité des disciplines, la recherche de l'excellence, et la volonté de transmettre.

Étendue depuis 2025 à toutes les disciplines artistiques et créatives, la *Fabrique des Arts* propose à ses résidents des programmes et un accompagnement sur-mesure. En 2026, le dispositif se divise en trois programmes distincts, trois

formules offrant un contexte de travail et de recherche adapté à chaque secteur : le spectacle vivant, les arts visuels et les métiers d'art.

Ouverte aux artisans d'art français et internationaux, sans limite d'âge, *LA FABRIQUE DES MÉTIERS D'ART* est une résidence d'une durée de 5 mois.

*LA FABRIQUE DES MÉTIERS D'ART* offre aux artisans d'art des conditions privilégiées qui favorisent leurs recherches et leur travail créatif en leur création contemporaine. La Fondation Fiminco vise à accompagner les résidents tout au long de leur processus créatif, en soutenant leur développement professionnel et artistique aux côtés d'un réseau de partenaires prestigieux du paysage culturel parisien.



03

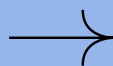
# Qui peut postuler ?



L'appel à candidatures de la Fondation Fiminco est ouvert aux artisans d'arts français et internationaux - sans limite d'âge- dans les domaines des métiers d'arts.

La Fondation Fiminco accepte uniquement les candidatures **individuels**.

# 04



Pour toute information complémentaire référez vous au Q&A via [ce lien](#)

## Périodes de résidence

L'artiste s'engage sur une période de résidence de **5 mois** du **15 septembre 2026** au **16 juillet 2027** :

### Première session

15 septembre 2026 au  
15 février 2027

### Deuxième session

22 février 2027 au  
19 juillet 2027

01 © Manuel Abella, Open Studios, Fondation Fiminco, 2024



# Processus de → sélection

→ Seules les candidatures complètes et compréhensibles seront pré-sélectionnées.

---

→ Un **jury** composé de professionnels de l'art et de la culture sélectionnera les candidats sur la base de leurs dossiers de candidature.

---

→ Les candidats sélectionnés seront invités à assister à un entretien par visioconférence.

**10 Mai 2026 à minuit**

Date limite d'envoi des candidatures

**Juin-Juillet 2026**

Comité de sélection et annonce des lauréats

**15 Septembre 2026**

Début de la première période de résidence

**15 Février 2027**

Fin de la première période

**22 Février 2027**

Début de la seconde période de résidence

**19 Juillet 2027**

Fin de la seconde période

06



# Soutien



## Hébergement

Les artistes en résidence disposeront d'un studio meublé avec salle de bain privée et kitchenette, ainsi qu'un accès à des espaces de vie communs.

## Ateliers

Les artistes auront accès à des espaces de travail (selon la pratique artistique) ainsi qu'à des ateliers techniques équipés (gravure, sérigraphie, céramique, impression 3D, construction, photographie et vidéo, textile et tissage). Détails page 13.

## Soutien à la production

Une bourse de production 2500€ pour toute la durée de la résidence est allouée aux artisans d'art.

# 07

## Soutien administratif

La Fondation Fiminco soutient les artistes dans leurs démarches administratives telles que les demandes de visa et, si nécessaire, peut les orienter dans leur recherche de financements complémentaires.

## Soutien professionnel

Les résidents bénéficient d'un soutien professionnel adapté à leurs besoins et à leur projet, qu'il s'agisse d'assistance technique pour la production, la distribution ou la communication.

## Participation artistique

Les artistes peuvent, s'ils le souhaitent, participer aux activités de programmation et de médiation de la Fondation Fiminco tout au long de leur résidence, avec des interventions rémunérées. Différents moments et formats de restitution peuvent être organisés.

01 © Manuel Abella, Open Studios #2, Atelier de l'artiste Mena Guerrero,



## Transport

La Fondation Fiminco prendra en charge un aller-retour depuis le pays d'origine de l'artiste (remboursement). La Fondation Fiminco n'achètera pas directement les billets; l'artiste est responsable de cet achat.

Le financement est soumis à un plafond en fonction de la résidence et le remboursement doit être accompagné d'une preuve d'achat à son nom (billet de train, billet d'avion, frais de carburant, péages, etc.).

150€ aller-retour : France  
300 € aller-retour : Europe  
800 € aller-retour : Hors Europe

## Cours de langue

Des cours de français sont disponibles pour les artistes internationaux afin de faciliter leur intégration et leurs échanges.



08

# Conditions de la résidence

→

## Période

La Fondation Fiminco accueillera les artistes entre septembre 2026 et juillet 2027 sur des périodes de 5 mois.

## Présence

Les résidences de la Fondation Fiminco exigent une présence quotidienne, ainsi que l'usage en continue de l'hébergement loué pendant toute la durée de la résidence.

Afin de garantir le bon déroulement du programme, toute absence prolongée doit être validée avec l'équipe de la Fondation.

Les dates et heures d'arrivée et de départ pour la résidence sont fixées par la Fondation Fiminco en concertation avec chaque artiste.

## Cadre juridique

Un contrat de résidence sera signé en amont de l'arrivée du résident sur les lieux. Le résident s'engagera à respecter la charte de comportement de la Fondation Fiminco.

## Hébergement

Un hébergement individuel est mis à disposition des artistes en résidence, selon une attribution faite par la Fondation Fiminco.

Les artistes résidents disposeront d'un studio meublé avec une salle de bains privée, une kitchenette et un accès à des espaces de vie partagés.

L'hébergement est strictement individuel.

Lors de l'arrivée et du départ des artistes en résidence à la Fondation Fiminco, un inventaire contradictoire des lieux est effectué. Les résidents s'engagent à utiliser les différents locaux mis à leur disposition de manière paisible, à les maintenir en bon état et à signaler toute anomalie constatée. Ils s'engagent également à respecter l'environnement de vie et de travail des autres résidents.

L'hébergement de la résidence de la Fondation Fiminco est non-fumeur et ne peut pas accueillir d'animaux.



10

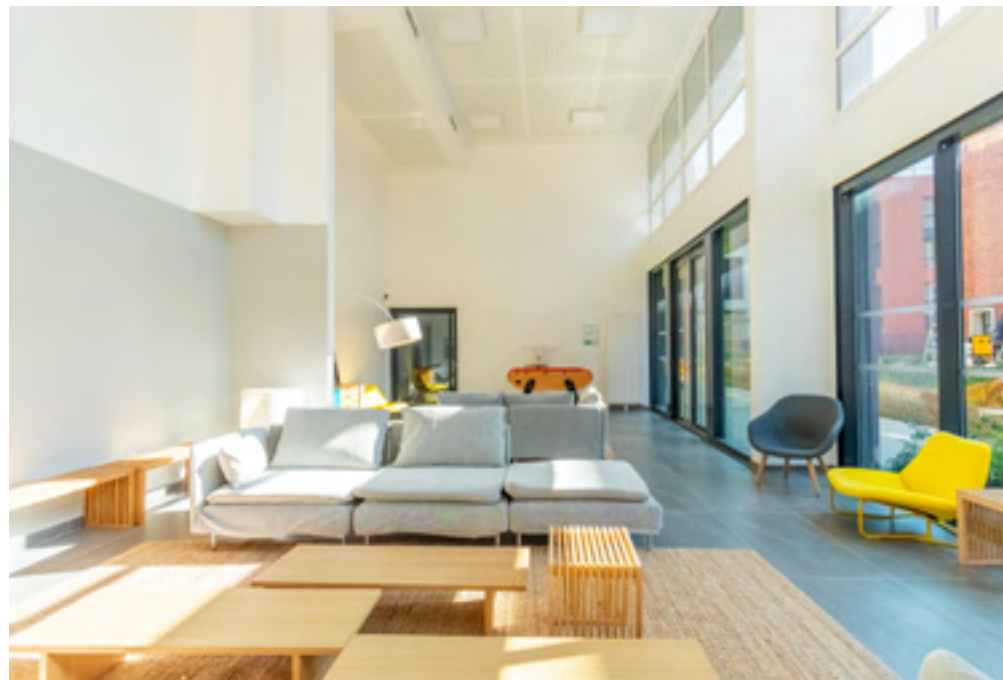
01 Espace commun - FAST

building ©Manuel Abella

02 Vue d'une chambre

FAST building ©Manuel Abella

03 Terrasse © Andreas B. Krueger



■ 01



■ 02



■ 03

# Studios

**01 © Fondation Fiminco** Atelier de l'artiste Darius Dolatyari Dolatdoust, artiste en résidence



**02 © Manuel Abella,** Open Studios #2, Atelier de l'artiste Adrien Degioanni



02

**03 © Manuel Abella,** Open Studios #2, Atelier de l'artiste Flora Bouteille



# Ateliers techniques

Les artistes ont accès à une large gamme d'ateliers de production qui sont régulièrement développés et étendus par la Fondation en fonction de l'évolution de la résidence et de ses besoins. Les responsables d'ateliers accompagnent régulièrement les résidents dans l'élargissement de leur pratique artistique.



01 TEXTILE

01 Grand métier à tisser, métier à tisser moyen, métier digital TC2 loom, équipement tufting, machines à coudre © Manuel Abella  
02 Trois fours, dont un d'une capacité de 800L, imprimante 3D pour céramique. © Jair Lanes

03 Trois imprimantes 3D FDM à plastique, deux imprimantes 3D SLA à résine, découpe laser.

© Andreas B. Krueger

04 Table d'impression 152 x 101 cm, platine, presse à chaud. © Andreas B. Krueger

05 Presse grande dimension 150 x 300 cm, traceur numérique, petite presse de travail.

© Jair Lanes

06 Salle de post-production Avid, Da Vinci avec la suite Adobe Premiere. © Andreas B. Krueger

07 CNC, scie à ruban, scie à onglet, perceuse à colonne. © Jair Lanes

02 CÉRAMIQUE



IMPRESSION 3D 03



04 SÉRIGRAPHIE



05 GRAVURE

06 PHOTO & VIDÉO



07 CONSTRUCTION

# Soutien aux artistes et professionnalisation →

**Un soutien sur mesure est offert aux résidents en fonction de leurs projets et de la durée de leur résidence.**

## Environnement professionnel

L'objectif principal de la résidence est d'offrir aux artisans un cadre idéal pour leur recherche et leur travail créatif.

La résidence de la Fondation Fiminco est un lieu de professionnalisation qui aide les artisans à gagner en visibilité sur la scène artistique française et à intégrer un réseau professionnel.

À cet égard, la Fondation organise régulièrement des rencontres avec des professionnels du monde de la culture.

## Ouverture sur le territoire

Plusieurs Open Studios sont organisés, permettant au public de découvrir les ateliers et les espaces créatifs des artisans pendant une journée.

La Fondation propose également des visites de terrain pour permettre aux résidents de découvrir de nouveaux lieux et pratiques de création contemporaine dans la région Île-de-France.

Les artistes seront accompagnés par l'équipe de la Fondation Fiminco tout au long de leur résidence.

## Événements de fin de résidences

Des événements publics de fin de résidence sont organisés pour offrir aux artistes une visibilité accrue et leur permettre de mettre en avant leur travail, sur la scène locale et internationale. Ces formats sont adaptables et conçus en concertation entre les artisans et l'équipe de la Fondation Fiminco.

Ces moments offrent des opportunités uniques d'interaction avec le public et les professionnels, permettant une découverte in situ des médiums et recherches des artistes résidents.



01 © Manuel Abella / Open studio #2, Yosra Mojtaheidi



# Travail avec le territoire et *rencontre avec les publics*



**Tout au long  
de l'année,  
la Fondation  
Fiminco  
organise  
une série  
d'événements  
gratuits  
(performances,  
conférences,  
ateliers, etc.)  
destinés à un  
large public.**

La Fondation Fiminco est pensée comme un lieu de sensibilisation à tous les arts, où les résidents sont encouragés à dialoguer avec le public.

En tant qu'acteur local, elle développe depuis son ouverture des partenariats afin de mener des projets éducatifs, artistiques et culturels destinés à des publics souvent éloignés du monde de la culture.

Dans cette optique, la Fondation a établi plusieurs partenariats, notamment avec le Département de la Seine-Saint-Denis, le Ministère de l'Éducation nationale et l'Association de Prévention du site de la Villette.

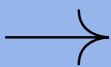
Ces collaborations permettent aux artistes en résidence de participer à des rencontres avec les publics, de mener des ateliers ponctuels ou de proposer un projet d'action culturelle de long terme, en collaboration avec la Fondation et les partenaires concernés.

01 Atelier de médiation, école Hannah Arendt





# Comment postuler?



## Candidature

Les candidatures peuvent être rédigées en français ou en anglais et soumises via le formulaire en ligne avant minuit, le 10 mai 2026 (CET).

Un compte Google est requis pour soumettre votre candidature en ligne.

Le formulaire d'inscription doit être entièrement rempli et inclure :

## Documents obligatoires

Dans le cas de dossiers incomplets ou de documents dépassant la limite de pages spécifiée, la candidature ne sera pas prise en considération.

### 01

Un CV dans lequel le candidat décrit son parcours d'étude et professionnel. (2 pages maximum)

### 02

Une lettre de motivation présentant les idées de recherche que l'artiste souhaite explorer pendant sa résidence ainsi que la période et la durée souhaitées. (1 page maximum)

### 03

Au moins une lettre de recommandation adressée au jury, soutenant le candidat pour le projet spécifique présenté dans son dossier de candidature. (3 lettres maximum)

### 04

Un portfolio présentant des œuvres récentes témoignant de l'approche artistique de l'artiste. (10 pages maximum)

## Documents optionnels

### 05

Liens, publications, vidéos... Tout document que les candidats estiment utile de partager avec le comité de sélection via des liens hypertextes (participation à des conférences ou des symposiums, articles de presse, films, interviews, etc.)

01 © Manuel Abella Journées Européennes des Métiers d'Arts



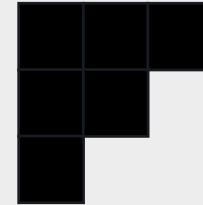
[Cliquez ici pour le formulaire en ligne](#)

# Contact



Instagram : **@fondationfiminco**  
Facebook : **@fondationfiminco**  
Linkedin : **@fondationfiminco**  
Twitter : **@ffiminco**

fondation d'entreprise  
**FIMINCO**



**Fondation Fiminco**

43 rue de la Commune de Paris  
93230 Romainville

**[contact@fondationfiminco.com](mailto:contact@fondationfiminco.com)**

**Conception graphique**  
Clarysse Olivier